

ASC : Nos principes et nos valeurs



Faire du droit aux vacances pour tous, un droit au même titre que le droit au travail, à la santé, au logement c'est ce que revendique la CGT.

La CGT considère que le CE doit être un acteur décisif pour le départ en vacances du plus grand nombre. Le CE porte l'exigence d'une prise en compte plus active des vacances dans la politique de la famille à travers l'aide à la personne et en tenant compte des revenus et de la composition du foyer. Il doit redonner aux Chèques-Vacances le rôle et la place qui leurs étaient assignés lors de leur création : construire son projet de vacances par un plan d'épargne abondé par le CE.

En outre le CE doit concilier en permanence le social et l'économique. Il doit développer les conditions d'un tourisme alternatif, pour poser à travers la problématique des vacances en France comme à l'étranger la question du développement humain et durable.

De nombreux CE se contentent d'utiliser les budgets des ASC en distribuant directement des chèques cadeaux ou Chèques-Vacances : c'est une solution de facilité !

Pour la CGT d'autres choix doivent être faits, tels que consacrer une partie du budget pour investir dans des structures de vacances associatives, afin de favoriser le développement d'un patrimoine social et mutualisé entre CE. En effet, ce type d'investissement permettrait de bénéficier de tarifs très attractifs, atout supplémentaire pour favoriser l'accès aux vacances pour tous, à une période où les salaires ne sont pas à la hauteur des profits et des bénéfices engrangés par Orange.

Enfin les Activités Sociales et Culturelles défendues par la CGT doivent :

- Favoriser le développement, le partage et l'accès de tous à la culture et aux activités sportives.
- Tenir leur rôle social à destination des salariés et de leur famille.

Ensemble décidons de nos Activités Sociales et Culturelles. Votez CGT !

Mutualisation/Proximité

Un équilibre nécessaire et efficace.

La CGT défend le collectif, la solidarité, la proximité ainsi que la pérennité des prestations en direction des salariés travaillant dans une même entreprise. C'est pourquoi, en plus de proposer des ASC émancipatrices, au plus proche des salariés, les CE d'Orange doivent aussi garantir une égalité de traitement entre ouvriers droit, et peu importe le CE d'appartenance.

Poussée par la CGT, la mutualisation de certaines prestations confiées au CCUES, au travers de l'accord de gestion signé par 4 Organisations Syndicales et de la mise en place du guichet unique, présente beaucoup d'avantages :

- La proximité : une seule porte d'entrée, votre CE,
- La solidarité : des prestations, d'action sociales (PAS, ALSH), de vacances pour les enfants et des prestations pour les retraités
- L'égalité : des mêmes règles pour la gestion des comptes des actifs et des retraités.

Avant 2013, les CE d'Orange signataires de l'accord de gestion rétrocédaient 45% de leur subvention ASC au CCUES, qui entre autre, avait en gestion mutualisé les Vacances Adultes et la billetterie, dont les coups de cœur.

Depuis 2013, les CE d'Orange signataires du nouvel accord de gestion rétrocèdent 18,5% de leur subvention au CCUES, pour une gestion mutualisée du domaine Enfance (PAS, ALSH, garde d'enfant, Vacances Enfants), du domaine Solidarité (PAS Handicap, Devoir de Mémoire) et pour les retraités (aides à l'autonomie, chèques vacances, guichet loisirs...).

L'interlocuteur unique qu'est le CCUES permet d'avoir un pouvoir de négociation plus important en termes financiers face aux différents prestataires (Vacances Enfants, Bons Plans...).

TEMOIGNAGE

Arbre de Noël

En mutualisant avec d'autres CE et des associations locales, nous organisons un évènement unique, avec un vrai spectacle, un goûter, des animations qui permettent d'avoir quelque chose de « grandiose ».

« Magnifique spectacle ! Les animations étaient super ! Mes enfants avaient les yeux qui brillaient. Bravo ! ».



Un personnel spécialement dédié à ces activités permet d'être efficace tant sur la connaissance des prestations que sur la gestion des dossiers.

Cette mutualisation CE/CCUES permet d'optimiser l'ensemble des moyens tant financiers qu'humains, ce qui se traduit de facto par de meilleures aides en direction des ouvriers droit et des délais de gestion rapides.

En votant CGT, vous voterez pour l'égalité et la pérennité de ces prestations mutualisées.



Partez en vacances avec la CGT !!!

La CGT milite pour une représentation au plus près des salariés en mettant la proximité au cœur des débats, c'est pourquoi elle porte cette revendication plus particulièrement au moment des négociations pour les périmètres des IRP.

Fidèle à ses valeurs, la CGT œuvre pour le droit à des vacances de qualité pour tous. La CGT agit afin que les CE élaborent leurs propres offres de vacances pour répondre aux besoins de leurs ouvriers droits. Les découpages territoriaux, décidés par Orange, ne sont pas faits pour faciliter la tâche. En effet, sur un même territoire ou lieu de travail, il n'est pas rare de retrouver des salariés dépendants de différentes Directions ou Divisions Nationales, qui ont des prestations Vacances totalement différentes. Dans ces conditions, il est difficile de répondre à « l'équité » (égalité de traitement) entre les salariés avec des prestations élaborées par différents CE.

C'est dans ce contexte que vos représentants CGT mettront tout en œuvre pour améliorer les prestations mises à disposition des salariés sur la base de nos propositions :

Favoriser l'accès aux prestataires du Tourisme Social en abondant l'aide ou la participation du CE,
Prendre en compte le Quotient Familial en augmentant le montant des aides pour les petits QF,
Prendre en compte la composition de la famille en majorant les aides lors de vacances en famille, pour le conjoint et/ou les enfants,

Utiliser et mutualiser les investissements des CE actuels et à venir,

Mettre en place des conventions avec de nombreux prestataires pour abonder directement et éviter que le salarié ne soit contraint d'avancer le prix du séjour,

Proposer une solution Chèques-Vacances avec épargne et abondée en fonction du QF.

La CGT milite pour une représentation au plus près des salariés en mettant la proximité au cœur des débats

la CGT œuvre pour le droit à des vacances de qualité pour tous.

la CGT mettra tout en œuvre pour améliorer les prestations !

TEMOIGNAGE

Les élus CGT ont construit des prestations à succès :

Week-end Loisir, départ en week-end dans un gîte (2 nuits dans un village vacances) pour lui et sa famille pour 30€ seulement : « merci au CE pour ce super week-end dans un cadre super sympa ! ».

« Pour une journée encore en vacances » est une prestation de WE organisée par le CE et initiée par la CGT. Les salariés en sont friands !

La CGT défend le collectif, la solidarité, la proximité

Votez et faites voter CGT !!!



**Le vote CGT : votre atout pour des prestations vacances de qualité à destination de tous les salariés.
Ensemble décidons de nos Vacances !**



SPORTEz vous bien avec la CGT !!!

Le CE a un rôle important à jouer pour inciter les salariés à pratiquer un sport, soit dans l'entreprise en participant ainsi à recréer des solidarités au travail, soit en dehors de l'entreprise sous la forme d'aides. Historiquement, et cela dès 1945, le développement des CE a favorisé l'aménagement de grands équipements sportifs d'entreprise. Malheureusement la majorité de ces structures, telle l'ASPTT en ce qui concerne Orange, n'a pas résisté aux évolutions économiques et capitalistiques des entreprises et à l'individualisation du travail. Il faut donc procéder autrement dorénavant. La solution ne peut se trouver que dans le développement collectif du sport toujours dans un souci de proximité sociale. Il est ainsi impossible pour un CE de proposer une palette complète d'activités sportives sans une mutualisation avec d'autres CE ou avec le mouvement associatif sportif.

Par ailleurs, l'augmentation de la durée du trajet domicile-travail ne facilite pas non plus l'adhésion à un club dans ou hors de lieu de travail. La CGT revendique que le sport dans l'entreprise ne soit pas considéré comme un outil au service du management mais que les moyens soient donnés aux pratiques sportives pendant le temps de travail.

Le CE doit également faciliter la pratique sportive hors entreprise sous la forme d'aides selon le QF du salarié.

Ensemble, exigeons des aménagements et des moyens pour la pratique sportive.

Votez CGT !

Pour la CGT, un des rôles importants du CE est celui de promouvoir la culture

Pour la CGT, les CE sont bien des acteurs de la vie culturelle pas seulement des guichets intermédiaires.

TEMOIGNAGE

Journées Familles, une journée d'activité (rafting, accrobranche, parc animalier,.....) repas compris avec sa famille, pour 10€ : « merveilleuse journée avec mes enfants, merci à vous ! ».



CULTUREz vous avec la CGT !!!

Pour la CGT, un des rôles importants du CE est celui de promouvoir la culture. Pour cela il y a différentes manières :

- Encourager une activité culturelle, individuelle ou collective sous l'égide des CE ou en Partenariat avec le mouvement associatif ou communal
- Proposer une billetterie abondée, des « coups de cœur » négociés pour assister à des créations théâtrales, musicales etc.
- Promouvoir des spectacles de proximité par des subventions et ainsi obtenir des tarifs préférentiels pour les salariés d'Orange et leur famille.
- Être partenaires de créateurs de spectacles.



Pour la CGT, les CE sont bien des acteurs de la vie culturelle pas seulement des guichets intermédiaires.

La culture se décline sous d'autres formes. La lecture et l'accès aux livres sont essentiels. Les CE doivent promouvoir la lecture pour les adultes et les enfants en prenant toutes sortes d'initiatives, en mettant à la disposition des salariés un choix d'ouvrages sous forme de bibliothèques... Ils ne doivent pas se limiter à la distribution de bons d'achat (Chèques Lire) dans les grandes enseignes. Le CE doit également participer financièrement aux accès aux centres culturels, bibliothèques, médiathèques... Les activités manuelles sont peu soutenues par les CE, mais ne pourrait-on pas imaginer promouvoir, des ateliers de poterie, de couture, d'informatique, de peinture et dessin, de photo, de mécanique etc. Uniquement dans un cadre associatif et à objectif ludique.

La culture ne se limite pas à être spectateur, lecteur etc., comme pour l'aide au sport, le CE doit participer aux frais d'adhésion à la pratique de toute activité culturelle.

QUOTIENT FAMILIAL : Outil et garantie d'équité

Pour la CGT, le Quotient Familial (QF) est un outil de solidarité sociale et de politique familiale, permettant d'évaluer les ressources des familles, à partir de leurs revenus et de la composition du foyer. Il est calculé à partir des ressources de la famille et du nombre de parts du foyer fiscal. Ce QF évolue ainsi à chaque changement majeur : mariage, naissance... L'idée essentielle c'est que le QF soit bien le reflet des possibilités matérielles du foyer.

Les Activités Sociales et Culturelles d'un CE offrent des opportunités pour accéder à la culture, aux vacances... Pour en bénéficier, la méthode la plus juste socialement est celle qui permet de proportionner les montants des aides par rapport au QF. Pour la CGT, offrir des prestations et des activités en fonction du QF contribue à améliorer le quotidien des salariés, dans une perspective d'épanouissement et d'émancipation, car la plupart n'auraient pas eu l'opportunité ou les moyens de se les offrir. Les ASC doivent s'adresser à la famille dans son intégralité, ouvrant droit (salarié) comme ayant(s) droit (conjoint, enfants). Sous l'impulsion notamment de la CGT, le CCUES ainsi que la grande majorité des CE d'Orange, utilisent le Quotient Familial (QF) pour permettre l'accès aux différentes prestations qu'ils proposent.

Dans d'autres CE, où la CGT est peu représentée, des dispositions différentes sont adoptées et se révèlent plus qu'inégalitaires !!!

À SCE, par exemple, ce sont les classifications (niveaux/grades) qui définissent les droits. Ainsi ce système ne tient compte ni des ressources du foyer fiscal, ni des évolutions personnelles de l'ouvrant droit, et encore moins des écarts de rémunération qui sont très importants dans une même classification, entre un début et une fin de carrière.

DO SUD

Les fêtes et animations de fin d'année un temps menacées par les autres Organisations Syndicales de ne pas être reconduites, ont perduré grâce à la ténacité des élus CGT.

Les élus CGT déplorent que ses propositions : tiers payant pour les ASC, les prestations littéraires, la mutualisation inter CE, les linéaires locaux, les mises en lignes de catalogues vacances..... etc.. n'aient pas été retenues et soutenues par les 3 autres OS (CFDT, FO, Sud)

Pour la CGT, le QF doit être le fondement des aides aux activités sociales et culturelles !



*Le vote CGT
votre meilleur atout !*